

Compte rendu de la soirée de restitution des travaux relatifs à la réforme des rythmes scolaires dans le Diois

Le 15 novembre 2013 au CAT de Recoubeau de 18h à 20h30.

Etaient présents : feuille d'émergence jointe

Etait excusée : Mme Dominique Vermande - DDCS

Introduction de la séance

A.Matheron rappelle le déroulement du travail. La première réunion à Die a donné le cadre général de la loi. Travail par bassin de vie scolaire pour trouver des solutions (pas par canton ou par commune). Chaque bassin s'est réuni trois fois :

- ce que l'on veut et ce que l'on ne veut pas faire de ces TAP
- quelles sont les ressources dont on dispose-on ?
- les emplois du temps.

La remontée des emplois du temps est encore en cours. La volonté n'était pas d'uniformiser mais de coordonner les retours ; les organisations sont donc diverses.

Quelques écoles se placent dans un cadre dérogatoire. Un travail de vérification est en cours avec l'Education Nationale pour s'assurer qu'ils sont acceptables.

A.Matheron précise que le Diois a été cité en exemple pour sa démarche au comité de suivi départemental et rectoral des rythmes scolaires.

Il indique que les représentantes de l'inspection et de la CAF sont présentes pour répondre aux questions qui se posent encore.

A.Matheron rappelle que l'EDT devra être validé par les communes qui les proposent à l'inspection académique. Il propose que la Communauté des Communes assure la coordination d'un projet commun : un tronc commun décliné selon l'organisation spécifique de chaque école/commun.

Intervention informelle et contée de Ghislain PAPIN, « le Coq qui dit certes »

Débat et validation de la charte concernant les rythmes scolaires dans le Diois

- **Nuage de mots**

Ajouts des mots : Laïcité et gratuité (avec accessibilité)

Des échanges s'engagent par rapport au terme de garderie. Il est finalement retiré. La notion de « devoirs » est conservée dans la mesure où ce pourrait être le choix de l'enfant.

- **Validation de la charte commune :**

Pour O.Tourenng, il n'estime pas nécessaire que l'enfant puisse s'isoler. Le terme « isoler" est un peu fort. Après échange, il est retiré.

Adultes : formés jusqu'où ? Adultes référents et compétents.

Après un vote, le terme référent est supprimé et remplacé par responsable.

Environnement laïc, éducatif et accessible à tous.

La notion de gratuité est importante et demande à être rajoutée dans la charte. OTourenng craint que certaines familles en difficultés financières retirent les enfants des écoles. Pour

P.Baudin, le problème est en partie de savoir si on demande aux autres communes de participer au financement de ces nouvelles activités.

F.Parmentier, ancien président de l'association du périscolaire de Luc et ex-conseiller municipal de Poyols, informe que la commune n'a jamais voté les augmentations de subvention. Pour lui, la gratuité doit être inscrite dans la charte.

A.Matheron rappelle que cette charte n'est pas contractuelle. Elle relève davantage d'une orientation générale, des principes vers lesquels tendent les organisations dans les écoles.

D.Ribes cite l'exemple d'une commune drômoise passée à 4.5 jours par semaine qui propose aussi des activités payantes ; elles sont plus riches et dépassent le temps d'activité périscolaire obligatoire. Préciser le terme de gratuité dans la charte reviendrait selon lui à la restreindre.

Après un vote ; le terme « gratuites » est rajouté pour qualifier les activités.

Instances de suivi des rythmes de l'enfant

Afin d'assurer une évaluation et un suivi des organisations, il convient de mettre en place un espace de rencontre et d'échange ad hoc. A.Matheron propose 2 instances possibles :

- un prolongement du conseil d'école sous la présidence du maire,
- une commission municipale ouverte à l'ensemble des partenaires, commission extra municipale ;

Chaque commune s'organisera comme elle veut. O.Girard précise qu'avant la réforme la démocratie existait et que ce fonctionnement peut s'élargir au suivi des nouveaux rythmes scolaires.

Les maires recevront un document à compléter par les points spécifiques d'organisation de leurs écoles qui sont nécessaires à la rédaction du PEDT. A.Matheron rappelle que le PEDT permettra de bénéficier des dérogations et des financements de la CAF.

Mur des réponses

Mme Paganon - Inspectrice de circonscription de l'Éducation Nationale - intervient pour répondre sur différents sujets abordés lors des réunions par bassin.

- **Temps d'enseignement**
24h : pas d'augmentation de ce temps en 9 demi-journées articulées avec des temps périscolaires. Réduire le temps d'enseignement consommateur d'activité intellectuelle. Pas de suppression des sorties scolaires
- **Notion de territoire**
les Projet Educatif de Territoire sont concertés au niveau de : commune, regroupement de communes (comme pour le Diois). Il vise à identifier les points de convergence transports, échanges entre écoles.
- **Organisation et remplacement**
La problématique du remplacement est tout à fait particulière. Il est en effet complexe de coordonner les remplacements si les organisations sont trop différentes.
- **Le contenu des TAP**
Ces temps sont en lien avec ce qui est enseigné mais en rupture avec les modalités d'enseignement. Peuvent être des temps de repos, ou d'activités choisies.

- **La responsabilité de l'enseignement**

Elle est engagée pendant les temps de l'enseignement et des APC. En dehors de ces temps, ils sont sous la responsabilité des maires ou des parents si les enfants sont rentrés.

- **Suivi des TAP**

Une liste d'élèves inscrits au TAP peut être faite pour mieux gérer les activités et l'encadrement.

- **Est-ce que les TAPS au sein d'un même groupe scolaire peuvent être différents dans les différentes classes ?**

Non, pour des raisons de responsabilités et d'identification des élèves et d'offre d'activités. Une fois en place, on va évaluer et effectuer les ajustements qui débouchent sur un mode de fonctionnement qui sera définitif.

- **Est-ce possible d'organiser des sorties hors de l'enceinte de l'école pdt le TAP?**

Oui, la commune peut le décider sous sa responsabilité.

O.Tourenng souligne que les sorties scolaires risque de déborder sur les TAP. L'IEEN étudiera les modalités de ces sorties.

Mme Gielly intervient pour la **CAF**

Elle rappelle que l'accompagnement financier de la CAF sera conditionnés sur les centres de loisirs habilités avec un minimum d'une heure d'ouverture sur la journée ; sans cela, la structure n'a pas l'agrément.

L'organisateur peut être une association ou directement la mairie.






















Dans ces conditions, le financement CAF sera accordé même si gratuité des activités.

CCD/CB-OF, le 15 novembre 2013

objet de la réunion : **Rythmes Scolaires**

lieu : **Recoubreau**

date et heure : **15/11/2013**

nom ; prénom	statut / structure	courriel	signature
BONNET Yves			
Keller Jean Paul			
Alemard MF rous	école HonHaue	marleyne26@orange.fr	
ROUÏF J.P	école Recoubreau		
PAGLIAROU Marlyne	Enseignante		
PASSON Amandine	animatrice		
Bailloud Odile	école Recoubreau		
PAPIRIS richelo	école Recoubreau enseignante		
NOËL Veronique	école allongon enseignante	école de weungben	
MAILLEFARD Huguette	maire de weungben	maire de weungben	
LETHAKRE Henri	Adjoint Baulc		
SOCHET Hervé	école Baulc		
DUBOIS Christian	Délégué Parents élèves	france26440@gmail.com	
FOUETIEN France	Aide Adm etéd. Chatillon		
Marie Truchet	Pair d'ordays	marieglardays@orange.fr	
Ni:BP Langers	Aygnac Chatillon		
PUECH Christophe	Adjoint Trésorier. Ceyres		
ORAND Nojuyne	Adjoint Trésorier. Ceyres		
ODDOL Regine	maire Chatillon - en - Diois		
TOURRENG Claudine	enseignante Chatillon		
ARNAUD Laurence	enseignante Chatillon		

42, rue Camille

Buffardel















BP 41 - 26150 DIE

Tél. 04 75 22 29 44

objet de la réunion : **Rythmes Scolaires**





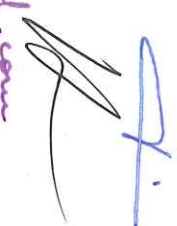





lieu : **Le cabedan**

date et heure : **15/11/2013**

nom ; prénom	statut / structure	courriel	signature
DECORSE Guy FERNANDEZ DANIEL GERAUNTOIS Philippe JUSTAFRE Odile BURELITA Noëlle BIOSSET Olivier ARNAUD Laurence RABEL Veronique RIBES Didier Colin BELBEOCH REY Jean-Michel	Maire de Banac Maire SINAZONNE LE DESERT Maire Poulcuix enseignante St Julien en QT Parent d'élève Enseignant Banac Parent d'élève C. Municipale Aural Enseignant Die CCD - Conseiller Municipal Tergon	guydecorse@orange.fr Mairie-St-Nazaire - Le-Desert@wanadoo.fr mairie-du-portaix@orange.fr ce.0260406a@ccac - noelie.buellier@laposte.net ce.0260563w@ac-grenob.fr laurence.arnaud@ac-grenob.fr gaec.rabel@orange.fr Lujney@free.fr	          
BIHLET Claude TOURENG Olivier LUDWET Odile	Maire Les Faxe de Boule Belle garde en Diois	Mairie.LesLacoux@orange.fr.	  

Objet de la réunion : **RYTHMES SCOLAIRES : MISE EN COMMUN**
 lieu : **RECOURBEM** date et heure : **15/11/2013**

nom ; prénom	statut / structure	courriel	signature
BONNARDIE A-L	ESCOD		
MIEUSSENS-KUTYKARA-D.	enseignant maternelle	desireem@hotmai.fr	
AYENS Frank	CCB -	Schriktophe @maire-die.fr	
CHRUSORKE Stéphanie	Raie de DCS	gherjinh@maire-die.fr	
BERGINIAT Georges	" "		
DESBOIS Thelma	Direct Chale ha		
BETH			
Hazel Thierry	Mairie Pont		
LIEVAL Olympe	Directeur Jaf Die	ce.0260606td@ac-grenoble.fr	
autres comme	Enseignante Die	pestre curcio @sfr.fr.	
BRANZUD Lise	Famit Chailen.	lise.barnaud@gma.fr.com	
MARSHALL-ATGER Alison	peut délégué	an_atger@hotmail.com	
DAVAT de BOUILLANNE Nicole	enseignant	ledidi@laposte.net	
LOSSACH Fabrice	conseil municipal	lesrech@maire-die.fr	
Bigou Véronique	Adjoint	ce.026016m@ac-grenoble.fr	
PARREUTIERE François	enseignant	muriel.jeune@wanadoo.fr	
	Mairie/Edu Tozols,		

Cécile	Delage	Parents	Bellegarde / cecile.delage@belmail.fr	
Louis Anne	MATEY	Animation	malet.ma@wanadoo.fr	
Charles	Meyssonnier	Adjoint Val Marnet	marie.valmarnet@free.fr	
Nantine	Florens	Adjointe Beauvrières	isabelle.chaffois@gmail.com	
Isabelle	CHAFFOIS	Directrice Ecole Beauvrières	isabelle.allemond@madinet.fr	
Isabelle	AUGENAS	Conseillère Beaumont en Dion	isabelle.allemond@madinet.fr	
Ingrid	Louis	Parent Bellegarde		
Rocael	BARDIN	Maire Bellegarde en Jura		
Amandine	Jean	Maire Valdonon	info@st-valdonon.ca	
ARATHIEN	Véronique	Directrice Ecole Valdonon	veronique.arathien@gmail.com	
BERNARD	Florence	Maire de Valdonon	bernard@orange.fr	